

un théâtre à carouge pour les générations futures

On ne s'en aperçoit pas au premier coup d'œil, mais le Théâtre de Carouge souffre de problèmes inhérents à sa construction en 1972. Dès lors, le choix se limite à deux options : une remise en état compliquée et coûteuse qui ne réglerait pas ses dysfonctionnements ou sa démolition-reconstruction qui les résoudrait de manière pérenne.

Depuis plus de 50 ans, le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève est une institution phare. Il entretient et fait revivre les grandes œuvres du patrimoine. Les spectacles se répètent et se créent principalement sur place, ce qui met en valeur les différents artisanats liés à l'art théâtral. Depuis 2008, il connaît un important essor, du point de vue tant artistique qu'en termes



de rayonnement en Suisse et à l'étranger. C'est une formidable vitrine de la vivacité carougeoise et régionale.

UN CONSTAT SANS APPEL

Cette noble institution est, pourtant aujourd'hui, inadaptée et doit être modernisée.

Les travaux à faire sont tels que 31 bureaux d'architecture sur les 32 ayant participé au concours

ne proposent pas son maintien, trop compliqué et, surtout, trop onéreux. Par exemple, la simple mise en conformité de la Salle François-Simon coûterait près de 15 millions de francs. Sans compter l'agrandissement, essentiel au regroupement de ses pôles de production, et la résolution de problèmes structurels. De son côté, la démolition-reconstruction telle que prévue par le bureau lauréat Pont 12 englobe une refonte totale des structures pour un coût total de 54 millions, sans engendrer une augmentation du coût de fonctionnement.

«Je ne voudrais pas qu'on attende que le théâtre ferme pour se rendre compte de son importance pour Carouge»

*Jean Liermier,
directeur du Théâtre
de Carouge*

Malgré des travaux d'entretien ponctuels, le Théâtre de Carouge a toujours connu d'importantes difficultés inhérentes à sa conception. Un des plus importants problèmes auquel sont confrontés Jean Liermier et son équipe concerne le 57, rue Ancienne. Ce bâtiment est en location et le bail se termine en décembre 2014. Or, si la salle située au 39, rue Ancienne est la vitrine du Théâtre de Carouge, elle ne saurait exister sans les 1200 m² du 57 qui, malgré sa vétusté, en est l'indispensable



atelier. A cet endroit sont réunis le centre administratif du théâtre, une salle pour les représentations de 135 places, un atelier de réparation des décors, des locaux de stockage ainsi qu'une bibliothèque de travail. Ce bâtiment accueille aussi, et c'est essentiel, l'unique salle de répétition du théâtre. Autant dire que la perte de cette «annexe» entraînerait la fin du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève en tant que lieu de création.

DES PÔLES DE PRODUCTION DISPERSÉS

Pour mener son travail de création, qui est sa marque de fabrique depuis plus de 50 ans, le théâtre doit en outre composer avec une dispersion dans plusieurs lieux de ses pôles de production : la grande salle du 39, rue Ancienne, le bâtiment du 57, rue Ancienne, le Collège de Staël, où sont entreposés les 5000 costumes, et Vernier, où sont situés les ateliers

et les locaux de stockage des décors. Cet éclatement est fastidieux, il nuit à la mise en valeur globale et à la visibilité du théâtre. Côté public, ce n'est pas mieux. La Salle François-Simon

*Le théâtre en bref**

- Taux de fréquentation 93,3 %
- Nombre de spectateurs 51 585
- 165 représentations
- 300 représentations en tournée
- 21 salariés permanents
- 46 % d'autofinancement (3,5 millions)
- 55 % du budget investi dans la création (4,2 millions)
- 68 % du budget global réinjecté dans l'économie régionale (5,2 millions)

*Saison 2011-2012, derniers chiffres disponibles.



Le 57 de la rue Ancienne, « l'atelier d'artisan » du théâtre. On y trouve la Salle Gérard-Carrat, l'administration, la bibliothèque, la salle de répétition, un atelier, des locaux techniques, des lieux de stockage pour les accessoires et le petit mobilier, deux loges, un bar, des espaces d'archivage. Le bail se termine en décembre 2014.

accuse son âge et sa conception limite considérablement les possibilités scénographiques pour les comédiens (*lire encadré*). Aujourd'hui, devant les menaces

qui pèsent sur ce lieu mythique, il est urgent d'assurer la pérennité d'un théâtre qui est un pôle d'innovation culturelle majeur, un acteur important de

la vie économique et un vecteur de lien social. C'est ce que propose le projet de démolition-reconstruction du bureau lausannois Pont 12.

UN PROJET ARCHITECTURAL ET SCÉNOGRAPHIQUE

Le projet lauréat de Pont 12, choisi à l'unanimité par le jury (composé d'architectes, d'urbanistes, de personnalités politiques, de professionnels du milieu du spectacle), a été retenu pour sa remarquable mise en perspective de l'ancien et du nouveau, son pragmatisme économique et sa capacité à relever tous les défis imposés par un cahier des charges complexe. Il répond à la nécessité de projeter ce lieu emblématique vers un avenir prometteur: un lieu de rencontre, de partage et de convivialité liant le Carouge d'hier à celui de demain.

La Ville de Carouge et la Fondation du Théâtre de Carouge ne pouvant supporter seuls l'ensemble des coûts de ce projet, elles recherchent

UN PROJET GLOBAL ET PÉRENNE



La Salle Gérard-Carrat, 135 places. Un espace destiné aux répétitions, aux spectacles, aux stages et aux ateliers.

Ce projet de démolition-reconstruction répond aux problématiques qui entravent de manière récurrente le bon fonctionnement du théâtre actuel. Point 12 propose ainsi de regrouper sur une surface de 5200 m², les 2250 m² de locaux actuellement loués et de réaliser une grande salle de type frontale de 500 places, avec une scène de 364 m² (contre 222 aujourd'hui), des loges et des espaces techniques dignes de ce nom. Des espaces conviviaux et suffisamment grands pour accueillir le public avec entrée, réception, vestiaires, foyer, buvette, restaurant, etc.

Sont également prévus une petite salle modulable de 100 à 200 places (pour remplacer la Salle Gérard-Carrat du 57, rue Ancienne) ainsi qu'une salle de répétition, une bibliothèque, une salle de travail et des bureaux administratifs. Dans le cadre de cette même logique de regroupement, le nouveau théâtre bénéficiera d'ateliers en suffisance (menuiserie, serrurerie, etc.) et de dépôts pour son stock de costumes, ses accessoires et son matériel audiovisuel. ■

activement des partenaires publics et privés. Or, pour convaincre des partenaires tant publics, comme le canton et les communes, que privés, un dossier plus élaboré,

avec des estimations de coûts plus précises, était nécessaire. C'était l'objectif de l'étude préliminaire, votée en avril 2013 par le Conseil municipal, et remise, en

décembre 2013, au Conseil administratif. Prochaine étape: le dépôt de la demande du crédit d'étude global qui sera soumise au Conseil municipal ce printemps déjà. ■

interview

«Carouge a besoin d'un nouveau théâtre. Ce n'est pas un avis personnel, mais le constat unanime de cabinets d'architectes du monde entier»

Comment voyez-vous l'avenir du Théâtre de Carouge ?

Jean Liermier.* *Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas d'alternative. S'il n'y a pas de démolition-reconstruction, le Théâtre de Carouge, tel que nous*



le connaissons, sera condamné! Le bail du bâtiment du 57, rue Ancienne, se termine à la fin de 2014. Et, sans le 57, nous ne pouvons plus être un théâtre de création. Nous y répétons chacun de nos spectacles pendant des semaines, y stockons et fabriquons certains éléments des décors. Sans cet apport vital, le Théâtre de Carouge est condamné à devenir un lieu d'accueil de spectacles et, pour cette activité, la grande salle avec ses 440 places, est trop petite.

N'êtes-vous pas, en fin de compte, victime de votre succès ?

C'est vrai que notre théâtre marche très bien. Nous travaillons dans des conditions difficiles, mais le public, et c'est là notre plus grande fierté, ne s'aperçoit de



rien quand il assiste à une représentation. Nous n'allons pas, par exemple, arrêter de répéter «Le malade imaginaire», alors que la chaudière du 57 est en panne. Nous courbons l'échine et nous nous habillons plus chaudement...

Ne pas investir dans un nouveau théâtre serait, selon vous, un non-sens économique...

Depuis sa création, le Théâtre de Carouge a permis d'injecter des millions dans l'économie

locale en faisant travailler artisans, restaurateurs et commerçants. Quatre semaines de représentations, ce sont 10 000 personnes qui viennent à Carouge, consomment à Carouge et parlent de Carouge. En outre,



les investissements que représente le nouveau théâtre créeront du travail et des emplois, alors que la crise touche durement les entreprises. Son financement n'est pas un problème insoluble, nous y travaillons. Et n'oublions pas que Carouge a su, par le passé, se montrer visionnaire en investissant dix fois son budget d'alors dans la construction du quartier des Tours. □

*Directeur du Théâtre de Carouge

VOUS VOUS DEMANDEZ POURQUOI UN NOUVEAU THÉÂTRE EST NÉCESSAIRE ?

RESPECTER LES NOUVELLES NORMES

Éliminer la présence d'amiante dans le bâtiment et le mettre en conformité relèvent de l'urgence. Les normes de sécurité ne sont plus en vigueur et les problèmes énergétiques sont considérables (notamment une importante déperdition de chaleur due à la mauvaise isolation). En outre, les installations tombent régulièrement en panne (monte-charge, ventilation, connexions informatiques, etc.).

RÉSOLURE DES PROBLÈMES DE CONCEPTION

– La Salle François-Simon, construite en amphithéâtre, offre une visibilité réduite au public assis sur les côtés et force les comédiens et les comédiennes à ne jouer qu'au centre de la scène, afin d'être vus par tous : surface de scénographie de 52 m² au lieu de 222 m² selon l'emplacement des spectateurs.

- La pente de la salle est trop importante, ce qui ne permet pas une vue frontale du jeu des comédiens pour les spectateurs et les spectatrices des rangs supérieurs.
- La dalle en béton du plafond ne peut supporter que 150 kg/m² contre 450 kg/m² requis aujourd'hui, ce qui ne permet pas une utilisation optimale des perches*.
- Le système d'exploitation des perches* pour les décors et les projecteurs n'est plus adapté.
- Les loges du théâtre ont été construites en mordant sur l'espace de la cage de scène** qui ne mesure que 13,5 m contre les 21 m requis. Cela a des conséquences directes sur le choix des spectacles accueillis, empêchant de programmer bon nombre d'entre eux.
- Le niveau de la scène par rapport au sol impose un monte-charge et

requiert deux équipes (l'une pour le camion et l'autre pour le plateau), ce qui engendre un allongement des temps de montage et de démontage, un surcoût et une prise de risques.

- La rampe d'accès à la scène est inadaptée : l'accès aux décors est problématique, la position du camion représente un danger lors des déchargements.
- L'absence de lieux de stockage à proximité de la scène (la loi impose de n'avoir sur le plateau que des éléments liés au spectacle et aux décors).
- L'absence de lieux adaptés pour les équipes d'accueil, de production et techniques. ■

* Infrastructures situées au-dessus de la scène utilisées pour y fixer décors et projecteurs.

** Espace disponible au-dessus du plateau.

